

Questions orales

LA STRUCTURE DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA COMMISSION DU BLÉ—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire au sujet de l'industrie des grains. Le ministre a-t-il reçu des instances de la part d'organismes agricoles, la Palliser Wheat Growers' Association par exemple, en vue de remanier le comité consultatif de la Commission canadienne du blé, de manière à le rendre plus représentatif de l'entreprise privée et, dans l'affirmative, peut-il nous préciser l'attitude du gouvernement à l'endroit de ce comité consultatif?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, la Palliser Wheat Growers' Association et d'autres groupes ont bien exprimé le désir de voir réformer la composition du comité consultatif de la Commission du blé, mais non pas d'une manière qui accroîtrait la représentation des commerçants de grains, privés ou autres. En fait, à leur point de vue, les représentants des commerçants ne devraient pas faire partie du comité consultatif et nous devrions plutôt accroître la participation directe des producteurs.

L'AFFECTATION DE WAGONS AU TRANSPORT DU BLÉ

M. Bill Knight (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre responsable de la Commission du blé. Vu qu'à l'heure actuelle bien des élévateurs ruraux sont congestionnés et qu'on manque de matériel roulant, le ministre dirait-il à la Chambre quelles mesures on compte prendre pour remédier à ce problème très urgent?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Oui, monsieur l'Orateur. Comme je l'ai indiqué à la Chambre l'autre jour et à la réunion de dimanche dernier avec la Commission du blé, l'encombrement est encore grave dans certaines régions, surtout dans celle que représente le député d'Assiniboia. La Commission du blé a pris des dispositions spéciales pour qu'on achemine en grands nombres des wagons dans cette région; aussi la situation devrait-elle s'améliorer sous peu.

* * *

• (1440)

[Français]

LA DÉFENSE NATIONALE

PRÉSUMÉE DÉCOUVERTE D'UN CANON ANTIAÉRIEN DANS UNE CACHE D'ARMES À FEU

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Défense nationale.

Étant donné que la Sûreté du Québec a découvert ces jours-ci une cache d'armes à feu dans laquelle se trouvait un canon antiaérien, le ministre pourrait-il dire si cet engin provient d'une des bases des Forces canadiennes? Dans l'affirmative, peut-il nous dire combien de ces engins ont été portés disparus par les autorités militaires?

[Traduction]

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je devrai me renseigner au sujet de ces armes avant de pouvoir dire d'où elles proviennent.

[L'hon. M. Lang.]

LES SPORTS

LES JEUX OLYMPIQUES DE MONTRÉAL EN 1976—LE MINISTRE RESPONSABLE—LE MODE DE FINANCEMENT PROPOSÉ PAR LE COMITÉ

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Pourrait-il nous dire s'il est vrai que les Jeux olympiques ne relèvent plus du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social qui est chargé de l'application de la loi sur la santé et le sport amateur? Si oui, pourquoi et qui en a la responsabilité maintenant?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je peux peut-être, monsieur l'Orateur, apporter quelques éclaircissements là-dessus. Dans les conditions actuelles, je ne me rappelle pas que la question ait relevé du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Elle en relevait peut-être durant la précédente législature, mais il est certain qu'à la formation du présent cabinet au moment de l'élection de la présente législature, la responsabilité en a été confiée au ministre d'État chargé des Affaires urbaines, et elle y reste maintenant.

L'hon. M. Stanfield: Elle y reste, en effet.

Le très hon. M. Trudeau: Je constate quelque nervosité dans les rangs du parti conservateur. Lui et moi nous sommes occupés de la chose et sommes tout disposés à continuer.

M. Jelinek: Une question supplémentaire. Le ministre d'État chargé des Affaires urbaines pourrait-il nous expliquer pourquoi on n'a pas répondu au Comité des jeux olympiques de Montréal qui avait demandé en novembre dernier l'approbation d'un projet de pièces de monnaie, de loteries et timbres spéciaux, projet qui s'imposait pour financer les Jeux. Comme le Comité des jeux olympiques de Montréal doit faire rapport à Lausanne le 2 février, le ministre pourrait-il nous informer de la décision prise à l'égard de sa demande?

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, le ministère étudie encore les demandes et les propositions du comité d'organisation.

LES JEUX OLYMPIQUES DE MONTRÉAL EN 1976—LES ENTRETIENS MONTRÉAL-OTTAWA—LA QUESTION D'UN OCTROI DE CRÉDITS

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): A titre de question supplémentaire, je voudrais que le premier ministre révèle aux Canadiens quelle est la position actuelle concernant les discussions entre la ville de Montréal et le gouvernement fédéral au sujet de l'assistance accordée par ce dernier. Peut-il assurer aux Canadiens en général qu'étant donné les dépenses exorbitantes faites à l'heure actuelle, le gouvernement fédéral ne fera aucune contribution aux Jeux olympiques?

Des voix: Quelle honte!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Sans m'attarder à l'instance que renferme la question, je serais certes disposé à répéter ce qui a été la position du gouvernement fédéral dès le début, c'est-à-dire qu'il n'accordera d'assistance financière spéciale ni à la municipalité de Montréal ni au COJO pour la tenue des Jeux olympiques. La correspondance et des discussions ont toujours été en ce sens, de même que mes déclarations. De fait, les déclara-